

7e colloque annuel sur les leaders du Québec contemporain Hydro-Québec (1944-1994) et la société québécoise: les grands enjeux

La société Hydro-Québec célébrera cette année son cinquantième anniversaire. Le temps est sans doute venu d'établir un bilan mais aussi de réfléchir sur l'avenir de cette importante institution. Belle occasion de donner un nouveau souffle à la série des colloques sur les grands leaders contemporains...

Interrompue l'an dernier, la série des colloques sur les grands leaders contemporains reprend son cours. Cette année, une innovation: le colloque ne sera pas consacré à une personnalité mais à une véritable institution nationale, la société Hydro-Québec. Robert Comeau,

Voir à la page 10: ...colloque



René Lévesque, Jean Lesage et Daniel Johnson lors de l'inauguration de Manic 5, le 25 septembre 1968.

Photo: Hydro-Québec.

SOMMAIRE

2 Nouvelle Chaire en études ethniques

4 Le congé à traitement différé

6 Un laboratoire de technologies interactives

8 Titres d'ici

11 Débat sur le harcèlement sexuel

25 ANS
UQAM

La "rencontre au sommet" Un dialogue franc et direct

Ils sont venus nombreux. En avaient long à dire et à suggérer. On les avait invités à décrire, devant ceux qui à l'UQAM prennent les décisions, leurs problèmes d'ordres académique, matériel et financier. Ils ont parlé, franchement, posément, et clairement. Le dialogue direct entre les étudiants des cycles supérieurs et les dirigeants a donc eu lieu, ce 15 février dernier, lors de la "rencontre au sommet" organisée par le décanat des études avancées et de la recherche.



En présence des dirigeants de l'Université et de ses collègues des études avancées, un étudiant décrit sa situation financière, lors de la "rencontre au sommet", le 15 février dernier.

Spontanées ou préparées, les interventions des étudiants se sont succédé pendant près de deux heures. Deux thèmes ont marqué les propos: les problèmes financiers et académiques. Les questions et commentaires fusaièrent de toutes parts. Pourquoi les bourses sont-elles accordées sur l'unique base de l'excellence? Comment expliquer que des étudiants financièrement plus à l'aise, n'ayant pas besoin de travailler parce qu'ils obtiennent du soutien de leurs parents, soient ceux qui obtiennent des bourses à l'UQAM? Comment se fait-il que le critère des besoins ne soit pas considéré dans l'allocation des bourses, surtout dans une université où la clientèle provenant des milieux moins favorisés est plus importante que dans les autres universités, qui pourtant offrent de l'aide de dernier recours? Pourquoi la Fondation retient-elle des sommes sur les bourses accordées aux étudiants les plus pauvres, soit ceux qui ont droit à une aide financière du gouvernement à travers le programme des prêts et bourses?

Voir à la page 10: ...rencontre

HARCELEMENT SEXUEL

Les plaintes : la pointe de l'iceberg!

Une recherche menée auprès de travailleuses par Dominique Savoie et le professeur Viateur Larouche indique que la probabilité de subir du harcèlement sexuel au travail oscille entre 30% à 60% selon que l'on retient une définition stricte (événements contraignants: menaces, chantage...) ou large (événements contraignants et contrariants: regards et gestes obscènes, frôlements...).

Des enquêtes effectuées auprès d'étudiantes dans des universités canadiennes ont révélé qu'environ la moitié des répondantes avaient subi une forme quelconque de harcèlement sexuel sur le campus universitaire².

Trente-six pour cent (36%) des personnes répondantes à un sondage effectué à l'automne 1992 à l'Université Mc Gill ont déclaré connaître au moins une personne ayant vécu une situation de harcèlement sexuel à l'Université au cours des six (6) derniers mois³.

De façon générale, le nombre de personnes qui décident de porter plainte augmente substantiellement, d'année en année. Entre 1989 et 1991, les plaintes portées devant la Commission des droits de la personne ont presque triplé, passant de 54 à 161.

Le harcèlement sexuel est un problème; il demeure néanmoins difficile d'en cerner l'ampleur. Des études démontrent des écarts importants entre le pourcentage de personnes qui déclarent, lors de sondage par exemple, avoir subi du harcèlement sexuel et celles qui portent effectivement plainte. La recherche de Savoie et Larouche révèle que 68,3% des personnes harcelées en ont parlé aux personnes de leur entourage. Toutefois, seulement 20% ont informé leur employeur et 11,7% ont déposé une plainte officielle.

On connaît celles qui portent plainte, celles qui parlent. Mais les autres?

- 1 Le harcèlement sexuel au travail, résultats de deux études québécoises, *Relations industrielles* vol. 45, no. 1, 1990, p. 40.
- 2 Le harcèlement sexuel, feuillet documentaire du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, mars 1993.
- 3 Summary of results of a survey on sexual harassment at Mc Gill University, 1993.

Le comité institutionnel sur le harcèlement sexuel

SOUTENANCE DE THÈSE

En science politique

Mme Nelly Najjar
Les négociations sur la Palestine

Directeur de recherche: M. Thierry Hentsch
Le 22 février 1994

Lancement de la Chaire Concordia-UQAM

C'est le 9 mars prochain que sera officiellement inaugurée la Chaire Concordia-UQAM en études ethniques, dont la titulaire sera Micheline Labelle, professeure au département de sociologie.

Historique

En gestation depuis l'été 1989, la Chaire a été conçue comme une unité académique destinée à assurer une coordination et une représentation permanente et stable des activités d'enseignement et de recherche de l'UQAM et de Concordia reliées aux domaines suivants: immigration, pluriethnicité et relations ethniques, discrimination, racisme et droits de la personne, éducation interculturelle, coopération internationale liée aux diasporas. L'initiative de la Chaire est celle des recteurs Claude Corbo et Patrick Kenniff. En janvier 1990, Stephen A. Jarislowsky, de la firme Jarislowsky - Fraser, parrainait cette initiative en versant 500 000 \$ à un fonds de dotation de 1,5 million \$. Par la suite, le fonds recueillait du gouvernement canadien une somme de 400 000 \$. En 1992, le gouvernement du Québec versa à son tour 100 000 \$. Au près de ces trois partenaires, les deux universités se sont engagées à recueillir les 500 000 \$ manquants. Résultat: la Chaire fonctionne à présent avec des subventions du ministère fédéral du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, et du ministère québécois des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Mandat, activités, ressources

La chaire est établie à l'UQAM depuis novembre pour un mandat de trois ans, selon un principe d'alternance entériné par les deux universités. Parmi ses activités promotionnelles, on note la publication des Cahiers de la Chaire et d'un bulletin de liaison. "Le rôle des Cahiers, explique la titulaire Micheline Labelle, est essentiellement de diffuser des résultats de recherche (y compris certains mémoires de maîtrise) destinés à être publiés dans des revues scientifiques. Le rôle du bulletin de liaison est de transmettre de l'information entre les deux universités en ce qui concerne les colloques, publications et communications des professeurs, et aussi d'aider les services aux collectivités. Le bulletin paraîtra deux fois par année, peut-être plus (selon les budgets disponibles) et une douzaine de Cahiers seront publiés d'ici le 31 mai 1995. À cet effet, nous venons de faire une demande de subvention au PAFACC."

Y aura-t-il d'autres outils destinés à faciliter les contacts avec des personnes-ressources ou à faire connaître davantage les programmes d'études concernant les questions ethniques?

"Oui, répond Mme Labelle, un répertoire de chercheurs et un répertoire de cours reliés au champ

Lynn Drapeau, département de linguistique, André Jacob, département de travail social, Marie-Louise Lefebvre, département des sciences de l'éducation, Ginette Legault, département des sciences administratives, Joseph Josy Lévy, département de sexologie, ainsi que cinq professeurs de l'Université Concordia.



Micheline Labelle, titulaire de la Chaire Concordia-UQAM en études ethniques.

des études ethniques dans les deux universités, aux trois cycles, sera bientôt disponible et régulièrement mis à jour. Car nous devons non seulement susciter le développement de nouveaux programmes et de nouvelles concentrations, mais aussi publiciser les cours déjà offerts dans les deux universités, afin de favoriser la circulation des étudiants d'une université à l'autre. J'ajouterai que pendant un an, le Groupe de réflexion sur les relations interethniques et interculturelles à l'UQAM, dont je faisais partie et qui était mandaté par le vice-recteur associé à l'enseignement et à la recherche Michel Robillard, s'est réuni pour définir les stratégies d'adaptation à ce qu'on appelle la diversité ethno-culturelle: embauche, amélioration des services aux étudiants, amélioration des syllabus, programmes, etc."

Le comité de direction

Outre Micheline Labelle, le comité de direction de la Chaire est formé des professeurs suivants:

L'UQAM

Éditeur

La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succ. «Centre-ville»
Montréal, Qué., H3C 3P8

Service de l'information interne

Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: service de l'information interne
Tél.: 987-6177

Le service de l'information interne est responsable de la publication de l'UQAM dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité:

Rémi Plourde
secrétaire Diane Hébert 987-6177

Photographies:

Service d'audio-visuel

Mise en page:

Centre de graphisme et d'édition

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

RECHERCHE

Évaluation d'un programme de traitement des enfants abusés sexuellement Pour mieux soigner les blessures

Lever le voile sur les abus sexuels d'enfants n'est déjà pas facile. Traiter ceux que l'on découvre non plus. Pour les intervenants qui tentent de comprendre, de traiter et de prévenir ces abus, la recherche qui vise à évaluer l'impact des services et traitements offerts prend de plus en plus d'importance. La réforme actuelle du système des services sociaux privilégie en effet la recherche sur la qualité des services. Le laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale (LAREHS) a déjà de nombreuses années d'expérience dans le domaine de l'analyse des pratiques d'intervention et de prévention des comportements violents envers les enfants.

Agent de recherche et de planification au LAREHS et étudiant au programme de doctorat en psychologie, Marc Tourigny dis- sèque et analyse la problématique des enfants maltraités et abusés sexuellement depuis plus de sept ans. Sous la direction de Camil Bouchard, directeur du LAREHS, il signait en octobre dernier avec Monique Doyon, étudiante à la maîtrise en psychologie et Normand Péladeau, agent de recherche au Centre de recherche de l'hôpital Douglas, le rapport final d'une recherche subventionnée par la division de la prévention de la violence familiale de Santé et Bien-être social Canada. Cette recherche intitulée *Évaluation sommative du*

programme de traitement des enfants abusés sexuellement (P.T.E.A.S.) du Centre des services sociaux Laurentides-Lanaudière (C.S.S.L.L.) implanté dans la région de Lanaudière s'est étalée sur quatre ans et demi.

Le programme P.T.E.A.S. que l'équipe de chercheurs a évalué s'adressait à 63 enfants abusés sexuellement par un membre de la famille nucléaire ou élargie, à 51 personnes abusives, à 30 conjoints de l'abuseur et à 19 autres parents. Les abus sexuels subis par les enfants étaient particulièrement graves, autant à cause de leur durée (62 % ont duré 12 mois et plus), leur fréquence (59 % : plus de 16 fois) que par leur sévérité (60 % : très sévères avec contact). Les enfants qui avaient 12 ans en moyenne lors du signalement étaient de sexe féminin dans 78 % des cas, et aînés de la famille dans près de la moitié des cas. Les abuseurs, dont 94 % étaient de sexe masculin, présentaient un lien de parenté très étroit avec l'enfant puisqu'il s'agissait d'un parent naturel (39 %) ou d'un beau-parent (33 %). Le programme de traitement mis sur pied par le C.S.S.L.L. s'appuyait sur celui développé par Giarretto, qui fait de l'enfant victime la préoccupation centrale de l'intervention, bien que celle-ci s'étende à tous les membres de la famille. Les objectifs du programme visent à prévenir la récurrence, à protéger la victime en mettant fin aux comportements d'abus sexuel et à réparer les dommages psychologiques subis. Le programme comportait des rencontres individuelles, dyadiques et familiales, ainsi qu'un volet thérapie de groupe offert par l'association Parents-Unis.

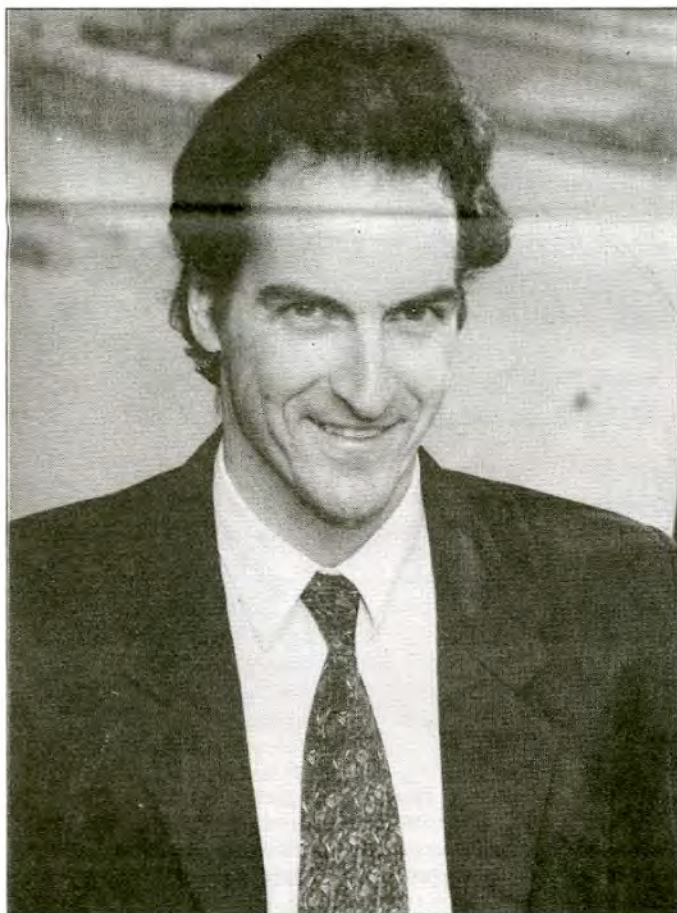
"L'étude d'impact a permis de constater l'efficacité de la thérapie individuelle auprès des victimes, souligne M. Tourigny. Par contre, la thérapie de groupe semble beaucoup moins efficace, et même inappropriée dans certains cas. Du côté des adultes, c'est l'inverse, la thérapie de groupe s'avère un moyen

d'intervention efficace, qui aurait possiblement des effets positifs indirects sur les enfants des parents qui y participent". Les changements observés entre trois temps de cueillette (début du programme, 8 mois, et 16 mois plus tard) ont permis de mesurer l'impact sous différents aspects, comme le niveau de dépression, le sentiment de compétence, l'anxiété, les réactions d'affirmation de soi, le réseau social de l'enfant, etc. Afin d'assurer la qualité de leurs instruments de mesure et de valider leurs résultats, les chercheurs ont de plus rencontré près de 1 000 enfants de la région pour obtenir des données normales.

"Pour les intervenants, les résultats n'étaient pas facile à avaler. Ils ont tout de même bien réagi.

Plusieurs des recommandations contenues dans le rapport ont amené des ajustements à leur pratique. Comme notre recherche est une des premières du genre au Québec, on ne peut en généraliser les résultats sans que d'autres études viennent les corroborer, explique M. Tourigny, prudent. L'Université de Montréal vient d'ailleurs d'entreprendre une autre recherche d'envergure. La pratique d'évaluation pourra se poursuivre et ainsi s'améliorer"

1 Voir l'article de H. Giarretto "A comprehensive child sexual abuse treatment program", dans P.B. Mrazek & C.H. Kempe (Eds.), *Sexually abused children and their families*, (pp.179-198), Oxford, England: Pergamon Press.



Marc Tourigny, agent de recherche et de planification au LAREHS et étudiant au programme de doctorat en psychologie.

LA NOUVELLE ÉCONOMIE!

Un phénomène nouveau Grog?
Ben oui... il s'agit de la déflation "roulante"

MONTREAL → TORONTO

59\$ ALLER-RETOUR (TARIF ÉTUDIANT*)

842-2281

A NOTER
DÉPART SUPER EXPRESS à 15h30 Vendredi & Dimanche

Voyageur
1754
MasterCard

* CONDITIONS : Vous devez être âgé de 25 ans ou moins et présenter une carte d'identification d'étudiant à plein temps pour 1993-94. Les taxes applicables sont en sus. Tout déplacement doit être complété dès le 30 mars 1994.

le
st-malo
inc.

De 11 h 30 à 23 h
845-6327

Cuisine française
apprêtée au goût
des gens d'ici

le
st-malo
inc.

1605, rue St-Denis, Montréal

LA MAISON
ST-MALO



Chambres
et petit
déjeuner

284-9100

Le traitement anticipé ou différé

Un prêt sans intérêt

Le régime de congé à traitement différé ou anticipé, ce n'est pas un congé en soi", explique Marguerite Dorion, conseillère en gestion des ressources humaines. C'est en quelque sorte une modalité financière pour gérer les congés sans solde prévus à la convention collective." Il permet à l'employé de voir son traitement étalé sur une période déterminée et de bénéficier d'un revenu lors du congé.

Le régime comporte une période de contribution et une période de congé. Lorsque le congé suit la période de contribution, on parle de congé à traitement différé. Lorsqu'il se situe à un autre moment, il s'agit d'un congé à traitement anticipé.

La durée du congé peut être de six mois à un an. Et celle du régime, de deux, trois, quatre ou cinq ans. Par exemple: un employé qui choisit de partir six mois dans le cadre d'un

régime de deux ans, reçoit 75 % de son salaire pendant toute la durée du régime. Celui qui part un an dans un régime de cinq ans, reçoit 80 % de son salaire pendant cinq ans (voir tableau 1). Pendant la durée du régime, le total des autres absences sans traitement ne peut dépasser 12 mois, sauf dans le cas des congés de perfectionnement et de maternité. Pendant ces absences, le régime est interrompu. Le total de ces absences s'ajoute à la fin du régime et le prolonge d'autant de jours. Toutefois, en aucun cas, le régime ne peut excéder sept ans. Lorsque cette limite est atteinte, on doit faire les comptes. L'employé ou l'employeur rembourse le montant dû, sans intérêt, selon le cas.

88 personnes en ont profité

Depuis 1990, 88 personnes ont participé au régime: six du secteur métiers/services, 43 du secteur bureau, 22 professionnels, 15

techniciens et deux cadres. Fait intéressant: deux d'entre elles y participent pour la deuxième fois. On a utilisé le régime à des fins de perfectionnement, de prolongation

syndicales sont aussi calculés en fonction du salaire reçu. Pendant la période de contribution, les vacances et les congés de maladie sont rémunérés au pourcentage du salaire

pour une durée au moins équivalente à celle du congé.

Le régime est offert à toutes les catégories d'employés: syndiqués,

Tableau 1

Régime de congé à traitement différé ou anticipé

Durée du congé	Durée du régime	Durée du régime			
		2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Durée du congé		Pourcentage du salaire			
Salarié régulier	intermittent				
6 mois	16.0 semaines	75,00	83,33	87,50	90,00
7 mois	18.6 semaines	70,83	80,56	85,42	88,33
8 mois	21.4 semaines		77,78	83,33	86,67
9 mois	24.0 semaines		75,00	81,25	85,00
10 mois	26.6 semaines		72,22	79,17	83,33
11 mois	29,4 semaines			77,08	81,67
12 mois	32.0 semaines			75,00	80,00



Mme Marguerite Dorion, conseillère en gestion de personnel.

de congé de maternité, de paternité ou en vertu du congé sans solde autorisé après cinq ans (voir tableau 2). À noter que dans le cas d'un congé de perfectionnement, on peut aussi bénéficier d'une bourse.

Conditions de travail

Pendant la période de contribution, les cotisations au régime d'assurances collectives (vie, salaire, maladie) demeurent les mêmes. Les primes sont en effet calculées en fonction du salaire régulier, ce qui permet à l'employé de conserver une protection à 100 %. Pendant le congé, l'employé peut continuer d'être assuré, à la condition d'en assumer la totalité des coûts. Ses primes sont alors déduites à chaque paie. "Par contre, explique Mme Dorion, le régime de retraite est bonifié. L'employé cotise en fonction du salaire qu'il reçoit, mais pour les fins de calcul de la rente, les années de participation sont reconues comme si la personne avait reçu son plein salaire, que ce soit pendant la période de contribution ou de congé." L'impôt et les cotisations

Tableau 2

Régime de congé à traitement différé ou anticipé

Nombre de participants selon le motif et le sexe, depuis 1990

Congé sans traitement après 5 ans	Perfectionnement	Maternité (prolongation)	Paternité
18 H	3 H		
28 F	9 F	27 F	3 H
46	12	27	3
Total: 88			

versé. Par ailleurs, le salarié conserve et accumule son ancienneté pendant toute la durée du régime. À la fin du régime, il doit cependant demeurer à l'emploi de l'Université

non syndiqués et cadres. Et avant de s'embarquer, on peut faire calculer le salaire net que l'on recevra pendant sa participation au régime.

Au département d'études littéraires

Séjour de MARIA CAMPOS, professeure invitée

Maria Campos, professeure à l'Université fédérale du Rio Grande (Brésil), est parmi nous jusqu'au 15 avril prochain. Docteur en lettres de l'Université de Sao Paulo, Maria Campos est spécialiste

du discours poétique et comparatiste. Ses auteurs de prédilection sont Drummond, Joao Cabral de Melo Neto, Clarice Lispector, mais aussi Baudelaire, Borges, P.-M. Lapointe, Pierre Nepveu, Miron et Cham-

berland. Elle a déjà fait des recherches à l'UQAM sur la poésie contemporaine au Québec, et compte plusieurs publications à son actif. Durant son séjour actuel, elle assure une charge de cours au premier

cycle, *Histoire et pluralité dans la fiction brésilienne* et un séminaire de maîtrise sur *La modernité poétique*. Elle souhaite rencontrer les étudiants s'intéressant aux lettres brésiliennes, à la poésie contemporaine ou aux

études féminines. Le bureau de Mme Campos est situé au J-4025 et on peut la rejoindre au numéro 987-4294.

Des bénévoles contribuent à la sécurité de l'UQAM

Le bénévolat est en pleine forme à l'UQAM si on en juge par le nombre de personnes qui collaborent à l'évacuation en cas d'incendie et au secourisme. En effet, plus de 400 bénévoles se joignent au service de la prévention et sécurité dans les cas d'incendies ou d'exercices et une centaine pour le secourisme. Robert Paris, technicien en prévention des incendies estime que ce support est indispensable et combien précieux.

«Des moniteurs, des chefs d'étage et des coordonnateurs se mettent à la tâche quand il y a des évacuations. Il y a un moniteur par étage dans les pavillons, un chef d'étage et un coordonnateur d'évacuation responsable de son bâtiment. Et pourtant, on s'est rendu compte que les moniteurs qui dirigent les gens ne sont pas assez visibles avec leurs brassards; bientôt, ils porteront plutôt des dossards orange. Bien que les bénévoles soient très efficaces, poursuit-il, les évacuations comportent quelques problèmes. Par exemple, les gens ne se responsabilisent pas assez, beaucoup d'entre eux ne se sentent pas menacés quand l'alarme se déclenche. Ils restent assis à leur bureau ou dans leur classe.»

Les responsables de la prévention et sécurité rencontrent les coordonnateurs (ceux qui portent des casques blancs) quatre fois par année pour faire un retour sur les problèmes vécus et les objectifs à atteindre. L'UQAM se doit de faire un exercice une fois par année dans les immeubles en propriété. Les coordonnateurs sont avisés des exercices. «À la fin de novembre dernier, souligne monsieur Paris, le complexe RDFQ (Sciences de la gestion, Athanase-David, Musique et centre Pierre Péladeau) a été totalement évacué à la suite d'une alarme et en décembre, un exercice a eu lieu aux Hubert-Aquin, Thérèse-Casgrain et Éducation.» En ce qui concerne les immeubles en location, ne vous en faites pas, ils ne sont pas laissés pour compte. Il y a aussi des équipes d'évacuation dans ces pavillons mais les exercices de feu ne sont pas sous la responsabilité de l'UQAM. «Les équipes changent continuellement, ajoute Brigitte Longpré, gardienne. Souvent parce que les gens manquent de temps mais le recrutement n'est pas trop difficile. À titre d'exemple, au pavillon des sciences, le recrutement est plutôt facile car les gens sont conscients des dangers que représentent tous les produits qu'on y trouve.»

Quant au secourisme, la centaine de bénévoles reçoivent une formation de deux jours pour venir en aide dans des situations de premier secours. «L'an dernier, précise



Robert Paris, technicien en prévention des incendies et Brigitte Longpré, gardienne.

Brigitte Longpré, nous avons rempli 340 rapports de premier secours. Les personnes qui en ont eu besoin sont à 80 % des étudiants.»

Alors, si le bénévolat vous intéresse, veuillez communiquer avec le service des immeubles et de l'équipement.

Collecte de sang L'objectif est dépassé

Les membres de la communauté Uqamienne se sont déplacés en grand nombre pour faire don de leur sang lors de la collecte de la Croix-Rouge tenue du 7 au 11 février.

L'objectif était de 1 000 donneurs. Les bénévoles en ont accueilli 1 008.

Collation des grades en sciences juridiques

Plus de 60 diplômés en sciences juridiques et quelque 300 parents et amis se sont réunis récemment à l'occasion de la collation des grades, à la salle Marie-Gérin-Lajoie. André Carbonneau, nouveau diplômé, a pris la parole pour remercier les professeurs de tout le support qu'il a reçu au cours de ses études, plus particulièrement lors de la finale du concours de plaidoirie en droit international Charles-Rousseau. Carbonneau, l'un des membres de l'équipe de l'UQAM, y a obtenu le prix Jacques-Yvan Morin décerné au meilleur plaideur de l'épreuve internationale.



Vite lu

Nomination

Le directeur général de la Fondation de l'UQAM a annoncé la nomination de Joanne Villemaire à la direction du bureau de la campagne de financement 1994-1999 de la Fondation. Madame Villemaire, à l'emploi de la firme Ketchum Canada, est appelée à superviser toutes les opérations de mise en place et de réalisation des différentes phases de la campagne majeure qui a pour objectif 20 millions de dollars.



Pourquoi vous contenter des miettes quand vous pourriez avoir votre part du gâteau?



Pour vous assurer d'un emploi cet été, pourquoi ne lanceriez-vous pas votre propre entreprise?

Si vous étudiez à temps plein et que vous comptez poursuivre vos études à l'automne, et êtes légalement autorisé à travailler au Canada, vous pouvez emprunter jusqu'à 3 000 \$ pour vous lancer en affaires dans le cadre de Défi 94, le programme fédéral d'emplois d'été pour étudiants.

Vous obtiendrez tous les détails à l'une des succursales de la

Banque fédérale de développement, à l'un des Centres d'emploi du Canada ou à l'un des Centres d'emploi du Canada pour étudiants, à n'importe quelle succursale de la Banque Royale du Canada ou de la Banque Nationale du Canada.

Venez nous voir et faites-nous part de votre idée. Une bonne idée, vous savez, ça peut vous mener loin.

Vous pouvez nous joindre sans frais au 1 800 361-2126.

Défi 94

Développement des ressources humaines Canada Human Resources Development Canada



Banque fédérale de développement Federal Business Development Bank

BANQUE NATIONALE NATIONAL BANK

BANQUE ROYALE ROYAL BANK

Canada

Les finances en souffrance

Quand vous lirez ces lignes, le ministre des Finances Paul Martin aura mis fin au suspense qui dure depuis les dernières élections fédérales. À quel budget l'aura mené sa tournée de consultations à travers le pays? Hausse d'impôts? Coupures dans les programmes sociaux? Cure miracle pour stimuler l'économie? Les prédictions abondent, et tout le monde s'attend à ce que ça fasse mal, car le gouvernement s'est fixé comme objectif de réduire le déficit fédéral à 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 1997-1998. Le déficit de 45 milliards de dollars encaissé en 1993, le plus important depuis la Seconde Guerre mondiale, correspond à plus de 7 % du PIB (voir tableau 1).

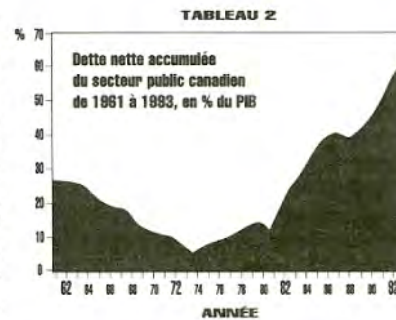
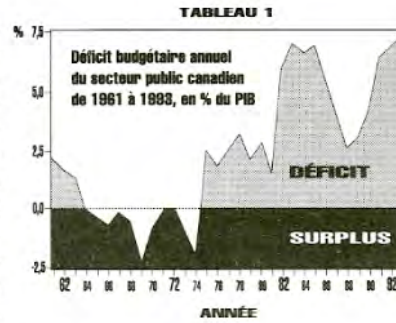
Dans le cadre de la Semaine d'économie 1994, l'Association étudiante en sciences économiques (AESE) organisait le 11 février dernier un débat sur la dette publique. Les professeurs du département de sciences économiques Pierre Fortin et Alain Paquet ont présenté leurs analyses de la dette publique devant plus d'une cinquantaine de personnes. Le professeur Claude Felteau occupait pour l'événement le siège de médiateur.

Des deux systèmes de comptabilité officielle, celui des comptes publics publiés par les divers gouvernements, et celui des comptes nationaux publiés par Statistique Canada selon les critères des Nations-Unies, M. Fortin emploie le

dernier comme la plupart des économistes. Ces chiffres révèlent que "la dette globale du secteur public canadien est passée de seulement 5 % du revenu national en 1974 à plus de 60 % en 1993", explique M. Fortin (voir tableau 2). Pourquoi? Parce que depuis 1975, le gouvernement accumule année après année des déficits. Les dépenses, ajoutées au service de la dette, sont depuis lors supérieures aux revenus. Si on se réfère à l'année 1993, les dépenses de programmes ont coûté 120 milliards \$, pendant que le paiement des intérêts sur la dette a avalé 40 milliards \$, ce qui donne un total de 160 milliards \$ dans la colonne dépenses; comme les revenus fiscaux ont rapporté 115 milliards \$ cette même année, le déficit est donc de l'ordre de 45 milliards \$. Cela porte la dette totale à 435 milliards \$, c'est-à-dire 60 fois ce qu'elle était il y a 19 ans, en 1974. Un trou inquiétant, on en convient.

Des mesures draconiennes, et des mentalités à changer

Selon M. Fortin, trois facteurs expliquent que la dette a progressé 12 fois plus vite que le PIB. "Le ralentissement de la croissance économique après 1970, la hausse très



Selon les données de Statistique Canada

importante des taux d'intérêt, ainsi que les récessions de 1982 et 1990 ont mené à cet endettement qui dépasse maintenant celui du secteur public américain, qui sur la même base des comptes nationaux est de 53 % du PIB. Seules la Hollande, la Belgique et l'Italie sont plus endettées", constate M. Fortin. Que faire? "Le meilleur moment pour opérer un cancer est toujours: immé-

diatement... Il ne sera pas suffisant de mettre le couvercle sur la marmite des dépenses pendant trois ans, de hausser les impôts ici et là et de prier sainte Anne pour que la reprise s'accélère... Il faut aussi une restructuration des institutions et des systèmes d'incitations du secteur public, afin que l'auto-discipline financière lui vienne naturellement de l'intérieur plutôt que de devoir lui être imposée artificiellement de l'extérieur... Il faut virer le système à l'envers", suggère M. Fortin. Le véritable défi à moyen et long terme serait donc d'ordre microéconomique, et impliquerait autant le gouvernement fédéral, que les provinces, les fonctionnaires et les citoyens-consommateurs à travers un vrai système de responsabilité, balisé des incitations appropriées.

Pour le professeur Alain Paquet, "il faut aller au-delà du déficit. Lorsque les revenus d'un couple avec enfant dépassent 35 000 \$, chaque dollar est taxé à 69 %. Ce n'est pas nécessairement une solution de hausser les impôts. Pas plus que des coupures de dépenses de 20 % partout. Il faut plutôt du courage politique, une vision et de la volonté. Les 13 pays qui ont entrepris des réformes radicales avaient tous à leur tête des leaders avec une vision, un diplôme d'études avancées en économie et des conseillers économiques qui partagent et appliquent la même vision"



Les professeurs du département des sciences économiques Pierre Fortin, à gauche, et Alain Paquet, à droite, ont présenté leurs analyses de la dette publique canadienne, lors d'un débat organisé par l'Association étudiante en sciences économiques. Au centre, le professeur Claude Felteau, médiateur lors de l'événement.

Inauguration du laboratoire de technologies interactives Autres temps, autres oeuvres

Les technologies interactives recèlent de grandes promesses. Pendant que le monde des affaires convoitait les plus lucratives, des chercheurs explorent et expérimentent dans un cadre non-traditionnel de nouveaux outils médiatiques. Le laboratoire de technologies interactives, inauguré le 27 janvier dernier, offre aux étudiants en communication, plus particulièrement à ceux du programme expérimental en multimédia à la maîtrise ainsi qu'aux chercheurs dans le domaine, les infrastructures et l'expertise nécessaires à l'implantation d'un nouveau secteur de production axé sur l'intégration numérique, le multimédia et l'interactivité.

Quand le spectateur modifie l'oeuvre

Pour souligner l'inauguration du laboratoire, le département des communications a organisé "Hivermédia 94", un événement présentant les plus récentes productions interactives, parmi lesquelles figuraient les mémoires-productions de trois étudiants à la maîtrise. *Fuite, point de fuite*, conçue par Eric Mattson, est une installation informatique

interactive, où les séquences d'images projetées sur un écran varient selon les déplacements du spectateur à l'intérieur d'un espace triangulaire dessiné sur le sol. La vitesse et la direction du mouvement pédestre, de même que la distance séparant le spectateur de l'écran modifient les images projetées. Lorsqu'on avance, l'affichage sur écran se rétrécit et les effets vidéos s'accroissent; on se déplace à gauche, l'image fuit vers la droite; on saute pour rattraper l'image, celle-ci part en sens inverse. L'idée du créateur est donc d'inscrire le spectateur dans la démarche créatrice et de laisser son imagination donner un sens à l'oeuvre.

Le processus du processus ou *La roulette à Beaugrand*, est une production de Richard Cauchon réalisée avec le logiciel SuperCard. Il s'agit d'une présentation hypermédia du processus de résolution de problème du professeur Guy Beau-grand-Champagne, un des pères de l'animation de groupe au Québec. Le programme, qui explique les différentes étapes du processus, sert déjà de support à l'enseignement pour le cours COM 1606.

Parmi les autres productions multimédia présentées, notons *Tête à pub*, une production vidéo interactive réalisée par Julie Brault. Cette installation comprend des micro-commutateurs qui déclenchent, via un micro-ordinateur, la lecture d'images et de sons enregistrés sur vidéo-disque; les images sont projetées sur grand écran et les sons distribués sur quatre enceintes. Bill Vorn et Louis-Philippe Demers ont réalisé *Espace*

vectoriel, une installation audiovisuelle robotique interactive. Cette réalisation indépendante produite avec l'aide du ministère de la Culture du Québec est construite autour d'un dispositif robotique composé de huit sources son et lumière articulées et contrôlées par ordinateur et d'un système de détection comprenant huit sondes télémétriques à ultrasons. Avec *De Gustibus*, une expérience sensorielle interactive,

l'utilisateur explore un ensemble d'images et de sons à partir des sens. Le projet signé Joseph Lefevre s'articule autour de cinq portes symboliques représentées par une oreille, une bouche, un oeil, un nez et une main reliés à des senseurs qui permettent le déclenchement de diverses séquences. Des images fixes, des séquences vidéo, des animations infographiques et des sons composent le corpus du projet.

L'interactivité abolit les rapports linéaires entre l'émetteur et le récepteur. Grâce à l'informatique et aux nouvelles technologies, l'utilisateur peut modifier et contrôler dans une certaine mesure l'oeuvre ou la production. L'interactivité pourrait aussi ouvrir tout un nouveau champ dans le domaine de la formation et de l'éducation. Avec le projet du consortium UBI (Universalité Bidirectionnalité Interactivité) et l'éventuelle mise en place de l'auto-route électronique, les communications traditionnelles pourraient rejoindre l'homme de Cro-Magnon.



L'inauguration du laboratoire de technologies interactives s'est faite le 27 janvier dernier, en présence de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Céline Saint-Pierre, que l'on reconnaît au centre de la photo. À gauche, Dany Beaupré, amateur pédagogique en technologies numériques, et à droite Jacques Rhéaume, directeur du programme de maîtrise en communications.

Création du Cercle de tourisme du Québec



De gauche à droite: Michel Archambault, titulaire de la Chaire de tourisme et président du Cercle de tourisme, Céline Saint-Pierre, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Georges Farrah, ministre du Tourisme, Alan W. Stark, directeur du Cercle, le recteur Claude Corbo et Guy Berthiaume, directeur de la Fondation de l'UQAM.

Inaugurée en janvier 1992 grâce à l'appui du ministère du Tourisme du Québec, la Chaire de tourisme de l'UQAM répond à d'importants besoins de recherche et de formation pour accroître le développement du tourisme au Québec. Un des mandats de la Chaire est de tisser des liens privilégiés avec le milieu. C'est dans cet esprit qu'a été inauguré le 15 février dernier le Cercle de tourisme du Québec, une initiative conjointe de la Chaire de tourisme et d'American Express Canada.

Les décideurs de l'industrie touristique ont pu l'occasion

d'échanger entre eux en dehors de leur secteur respectif (hôtellerie, restauration, attraction, centre de villégiature, voyageur, transporteur, arts et culture, institution financière, etc). Le Cercle propose de rassembler régulièrement un nombre restreint de dirigeants d'entreprises touristiques par l'organisation annuelle de six déjeuners-rencontres. Le Cercle poursuit les objectifs suivants:

- favoriser le maillage des dirigeants impliqués dans le tourisme
- créer des réseaux entre les secteurs et les décideurs de cette industrie
- alimenter les connaissances grâce

aux échanges et aux conférenciers
- créer une animation vis-à-vis des clientèles
- accroître la visibilité et le rôle de la Chaire.

Le président-directeur général d'American Express Canada, Alan W. Stark, ainsi que le titulaire de la Chaire de tourisme, Michel Archambault, assumeront la direction du Cercle; le premier à titre de directeur et de président du conseil, le second en tant que président. Précisons enfin que le financement du Cercle sera entièrement assumé par American Express Canada.

Quatrième rencontre clinique Aux limites de la clinique psychanalytique

Depuis 1988, le département de psychologie organise une série de colloques. Ces rencontres cliniques ont remporté un indéniable succès et leurs actes ont été publiés (et sont toujours disponibles). Cette année, la 4^e rencontre, présidée par Robert Letendre, professeur, s'intitule *Aux limites de la clinique psychanalytique*.

Ce colloque propose un questionnement des limites. Si, étymologiquement, la clinique concerne ce qui se fait au chevet du malade par observation directe de celui-ci et l'enseignement qui s'en dégage, comment peut-on articuler le rapport ou les rapports entre la psychanalyse telle que Freud l'a désignée: «procédé d'investigation des processus psychiques», «méthode de traitement» et «série de conceptions acquises par ce moyen», et

la notion de limites, de délimitation? La clinique psychanalytique peut-elle prétendre se constituer comme fenêtre ouverte sur le champ social qui nous entoure; la psychanalyse peut-elle être au «chevet» du social; a-t-elle à dire du social?

Ces questions et quelques autres seront débattues par des spécialistes, au nombre desquels Monique Panaccio et Maryse Barbance, chargées de cours à l'UQAM, et plusieurs psychologues et psychanalystes.

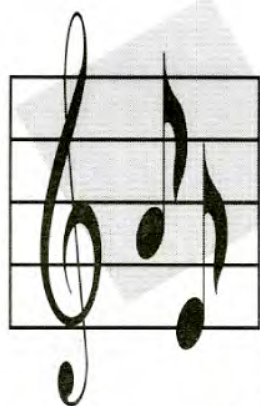
Ce colloque aura lieu le vendredi 25 mars à la salle R-M 120.

Pour de plus amples informations, on peut rejoindre Robert Letendre au 987-8231.

Concours en sciences de l'éducation

Pour vivre en harmonie... dans les écoles

En plus d'être l'Année internationale de la famille, 1994 est aussi l'année de l'harmonie interculturelle et interraciale de la ville de Montréal. Afin de souligner cet événement, la CEQ (centrale d'enseignement du Québec) coordonne le chantier "Éducation" et parraine un concours qui vise à rassembler différentes productions de divers ordres d'enseignement illustrant le thème "Un geste que je peux poser pour vivre en harmonie." Au niveau universitaire, ce concours s'adresse aux étudiants en sciences de l'éducation des quatre universités montréalaises. Il prend la forme d'un texte à rédiger sur la vision qu'ont ces futurs enseignants des gestes que l'on peut poser pour vivre en harmonie dans les écoles pluriethniques de Montréal.



Les règles du concours sont les suivantes: rédiger un texte d'une dizaine de pages maximum à double interligne sans mention de l'auteur. Les coordonnées doivent être à part dans une enveloppe scellée (nom, adresse, téléphone et une preuve d'inscription

à un programme en éducation). Six textes seront primés et recevront en prix: bourse d'études et ouvrages en sciences de l'éducation.

Le groupe de recherche PLURI du département des sciences de l'éducation de l'UQAM coordonne le concours. Si vous désirez y participer, faites parvenir votre texte, par envoi postal seulement, à: Groupe de recherche PLURI, département des sciences de l'éducation, UQAM, C.P.8888, Succ. Centre-Ville, Montréal H3C 3P8, avant le 31 mars 1994. Pour information additionnelle, contactez le 987-6689.

CENTRE
PIERRE
PÉLÉDEAU

SALLE
PIERRE-MERCURE

300 BOUL. DE MAISONNEUVE EST
MONTREAL, QUEBEC H2X 3X6

BETSYANN BARON Membre FQMM

**MASSAGE SUÉDOIS
MASSO-KINÉSITHÉRAPIE**

Prix spécial UQAM
(reçu pour réclamation d'assurances)

► Rendez-vous obligatoire:
928-2310

ATELIER

NEUROPSYCHOLOGIE DE L'ENFANT

Docteurs Deborah Fein, Ph.D.
et
Clare O'Collaghan, R.N., Ed.D.

Lieu: Collège Regina-Assumpta
1750, Sauriol Est
Montréal, Québec

Information: Gilbert Desmarais
(514) 581-8519

Titres d'ici

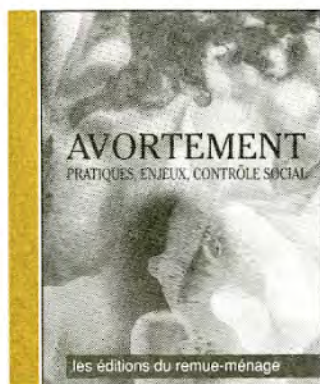
Devos, à double titre



Le célèbre humoriste, comédien, monologuiste, mime et musicien Raymond Devos est aussi un poète, véritable magicien du verbe et prince du calembour joliment troussé. Ses textes sont en eux-mêmes des petits chefs-d'œuvre. Dans une analyse qu'elle vient de leur consacrer, Michèle Nevert, professeure au département d'études littéraires, démontre qu'il est impossible de "dissocier l'homme d'écriture de l'homme de scène". D'où le titre de son étude, par ailleurs précédée d'un inédit de Devos intitulé *L'Homme-thon*.

Publié dans la collection "Le texte rêve" aux Presses Universitaires de France.

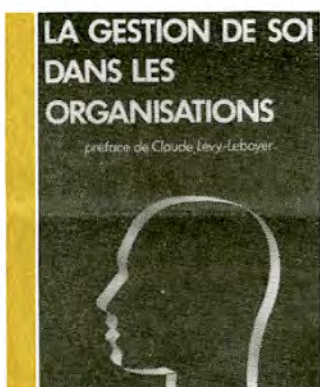
La question de l'avortement réexaminée



Des chercheuses féministes, dont Micheline de Sève, professeure de science politique à l'UQAM, ont voulu réexaminer la question de l'avortement à la suite de l'affaire Chantal Daigle et face à l'incapacité du fédéral à légiférer en cette matière. L'ouvrage *Avortement pratiques, enjeux, contrôle social* sous la direction de Diane Lamoureux, nous

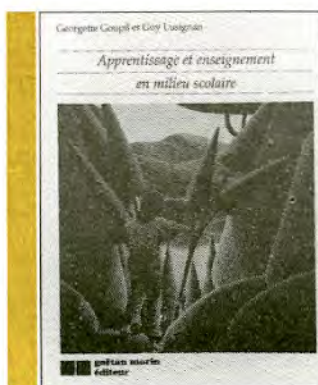
présente en première partie les pratiques contraceptives que se sont transmises les femmes de la Nouvelle-France jusqu'au milieu du XXe siècle. Dans la seconde partie, les auteures s'intéressent à la situation qui prédomine dans l'ex-bloc soviétique. Elles nous décrivent entre autres comment "l'avortement peut servir d'arme politique contre les femmes". Enfin, la troisième partie de l'ouvrage fait état de l'organisation et de l'idéologie de certains mouvements qu'ils soient "pro-vie" ou en faveur du droit à l'avortement. Publié aux éditions du Remue-ménage.

La gestion de soi dans les organisations



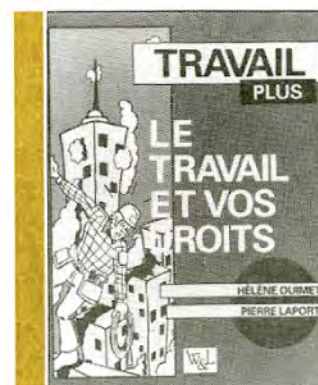
La gestion de soi dans les organisations est un ouvrage collectif élaboré par Martin De Waele et Robert Sheitoyan du département des sciences administratives et par Jean Morval de l'Université de Montréal. Il se veut un outil de réflexion et de prévention pour tous ceux et celles dont l'équilibre personnel risque d'être compromis par le stress professionnel et les exigences de la vie en société. Travailler dans une petite entreprise ou à son compte n'a rien à voir avec le fait de travailler dans une grande organisation. Cet état de fait, en plus des bouleversements de tous ordres, amène souvent de l'insatisfaction, de l'insécurité et du stress. Pour une gestion de soi efficace et la recherche d'un équilibre personnel, les auteurs proposent une rédéfinition des attitudes à travers quatre processus fondamentaux: l'appropriation, la décision, la relation et l'action. Préfacé par Claude Lévy-Leboyer, cet ouvrage est publié aux Éditions d'organisation.

Apprentissage et enseignement en milieu scolaire



Comme son titre l'indique, cet ouvrage aborde deux aspects étroitement liés dans le milieu scolaire. En première partie, les auteurs Georgette Goupil et Guy Lusignan, qui enseignent respectivement aux départements de psychologie et des sciences de l'éducation, exposent les théories behavioriste, cognitive et du traitement de l'information. Puis ils abordent l'enseignement comme tel: programmes d'études et objectifs d'apprentissage, modèles et méthodes d'enseignement. Suivent deux chapitres sur la mesure des acquisitions des élèves, et pour terminer, une réflexion sur la planification pédagogique. Cette importante étude s'adresse aux étudiants en formation des maîtres et en psychologie de l'éducation, mais aussi aux enseignants. Publié chez Gaëtan Morin, éditeur.

Le travail et vos droits



Travail plus, rédigé par Me Pierre Laporte et Me Hélène Ouimet, professeurs au département des

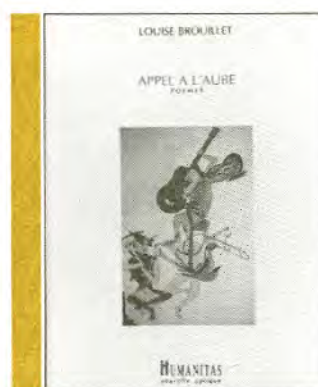
sciences administratives, est le document pédagogique qui accompagne la série télévisée *Le travail et vos droits*. Cet ouvrage, tout comme la série, énonce les principales lois qui régissent le travail. *Travail plus* est divisé en treize chapitres. Les deux premiers présentent des notions générales en matière de relations de travail. Dans les onze autres, on trouve l'explication des lois et l'interprétation qu'en font les tribunaux. Pour faciliter la compréhension, les auteurs ont ajouté des exercices et les réponses à ces exercices. L'ouvrage est complété par une bibliographie et un recueil de jurisprudence. Publié aux éditions Wilson & Lafleur.

Free Lie Algebras (Algèbres de Lie libres)

Ce premier livre traitant spécifiquement des algèbres de Lie libres est l'œuvre de Christophe Reutenauer, professeur au département de mathématiques et d'informatique. Le sujet n'est pas neuf: les polynômes de Lie sont apparus au début du siècle dans la formule de Campbell, Baker et Hausdorff, et furent identifiés plus tard à l'algèbre de Lie libre par Magnus et Witt. Mais on compte aussi beaucoup de travaux récents, surtout en ce qui concerne la théorie de la représentation. Tous ces aspects sont traités dans ce livre, du point de vue algébrique et combinatoire. Sont inclus les sujets suivants: caractérisations des polynômes et séries de Lie, sous-algèbres et automorphismes, projections canoniques, bases de Hall, sous-mots et produit de mélange, mots circulaires, représentations du groupe symétrique et fonctions symétriques associées à l'algèbre de Lie libre, algèbre des descentes et fonctions quasi-symétriques. Publié chez Oxford University Press.

Appel à l'aube

Qui a dit que poésie et politique ne faisaient guère bon ménage? Sûrement pas Louise Brouillet, chargée de cours au département de science politique et étudiante au doctorat. Madame Brouillet vient de faire paraître un premier livre de poésie, aux éditions Humanitas, dans



la collection Nouvelle optique. Active depuis plusieurs années sur la scène politique provinciale, elle nous présente des poèmes où alternent -et parfois s'interpénètrent- des thèmes aux accents patriotiques ou intimistes. *Appel à l'aube*: un recueil qu'on pourrait qualifier de *poétique*, pour reprendre l'expression de Madeleine Gagnon. Les illustrations sont de Solange Bolduc.

Introduction à l'analyse réelle



Cet ouvrage de mathématiques présente successivement l'axiome de complétude et ses conséquences, une brève introduction à la topologie de la droite réelle, la limite des suites, les fonctions continues et différentiables, l'intégration, les séries numériques, les suites et les séries de fonctions. Environ 500 exercices soigneusement préparés complètent ce livre rédigé par Jacques Labelle, professeur au département de mathématiques de l'UQAM, et Arnel Messier, qui enseigne au département de mathématiques de l'Université du Québec à Chicoutimi. Publié aux éditions Modulo.

Une solution radicale

Transférer la dette aux particuliers

Depuis plus de vingt ans, les Canadiens ont vécu au-dessus de leurs moyens. Pour leur faire retrouver le sens des réalités, Gilles St-Amant et Raymond Théorêt, professeurs du département des sciences administratives, proposent de faire assumer la dette publique canadienne par les particuliers qui l'ont créée et qui en ont bénéficié, les baby-boomers. Les quelque 14 millions d'individus qui composent la population active se retrouveraient ainsi avec une dette additionnelle moyenne d'environ 36 000 \$ par travailleur. Une telle dette, répartie sur 25 ans, à un taux d'intérêt de 6 %, signifie un paiement mensuel d'environ 250 \$.

Vous pensez que le sens de l'humour a traversé comme un puissant virus l'École des sciences de

la gestion, frappant les auteurs de cette proposition de plein fouet? Détrompez-vous, il ne s'agit ni d'une blague, ni d'un canular. L'affaire est des plus sérieuses, et les professeurs, qui ont d'ailleurs retenu l'attention des médias, ont étayé leur solution dans un article documenté. "Ce mécanisme de règlement du problème de la dette publique canadienne présente de multiples avantages, affirme M. Théorêt. Le grand public sera alors plus conscient des coûts énormes que représentent les services publics. Il sera plus favorable à un arrêt de leur progression. De plus, comme le gouvernement n'aura plus à assumer le service de la dette publique, un surplus au chapitre des comptes publics apparaîtra. Les impôts des particuliers pourront alors être abaissés, ce qui les aidera à payer leur part du service de la dette. La dette publique supprimée



Le professeur du département des sciences administratives Raymond Théorêt propose, avec son collègue Gilles St-Amant, une solution radicale pour éliminer la dette publique: la transférer aux particuliers.

permettra la relance de la croissance économique, ce qui fera diminuer le taux de chômage"

Impopulaire mais réalisable

Pour les professeurs St-Amant et Théorêt, la solution proposée est une alternative à l'assurance privée à laquelle les citoyens devraient recourir afin de couvrir les risques qui résulteraient des coupes sévères dans les services publics. "En payant cette prime, les Canadiens seront assurés que le gouvernement sera en mesure de continuer de financer les services publics actuels", affirme M. Théorêt. Quant au financement de leur proposition, les professeurs maintiennent que l'épargne nécessaire est disponible. La création d'un Fonds de rationalisation permettrait d'assumer les pertes découlant du défaut de paiement éventuel des particuliers.

La solution préconisée ne se limite pas à vouloir responsabiliser les individus. L'État devra lui aussi faire ses devoirs: finies les folies, on ne dépense que ce que l'on a. Il serait dorénavant impossible aux gouvernements d'emprunter. Nos experts proposent en effet que cette interdiction soit inscrite dans la Constitution.

"La plus grande difficulté que rencontre la méthode, c'est l'absence de consensus social", soulignent les professeurs, qui reconnaissent l'impopularité de leur proposition. La dette accumulée en une génération pourra-t-elle être éliminée sur une même période?

Les paris sont ouverts.

Programmes d'échange

Aller étudier ailleurs, pas toujours évident !

Les programmes d'échange de la CRÉPUQ (conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) dont la gestion est assurée par le service de l'accueil des étudiants étrangers s'adressent autant aux étudiants étrangers qui désirent venir étudier ici qu'aux étudiants québécois qui veulent aller étudier ailleurs pendant une année. La date limite de dépôt des candidatures pour les étudiants québécois était le 1er février dernier. "Pour l'année 94-95, nous avons reçu 40 demandes d'étudiants uqamiens, nous apprend le responsable de l'accueil des étudiants étrangers, Hélène Durand-Nadeau. Ceux-ci en sont rendus à l'étape finale, c'est-à-dire qu'ils ont fait la preuve qu'ils ont le fric pour aller étudier une année dans l'université de leur choix à la condition que celle-ci ait une entente avec la nôtre. Je crois que cette année, considérant la situation économique difficile, les étudiants vont faire un autre choix que d'aller étudier à l'étranger."

Bien qu'aller étudier à l'étranger puisse ajouter une expérience internationale non négligeable à son cv, il n'en demeure pas moins que cette expérience représente des coûts que le commun des mortels ne peut se payer. "Tout est à ses frais. L'étudiant paie, par contre, les frais de scolarité dans son université d'origine. Peu de bourses sont disponibles. Il y a le programme de bourses de l'AUEPLF (association des Universités partiellement ou entièrement de langue française), le CIME (cursus intégré mobilité des étudiants). Mais pour tous les pays, on dénombre environ 75 bourses pour 250 universités participantes, c'est bien peu."

Du côté des étudiants étrangers qui ont fait le choix de venir étudier à l'UQAM, dans le cadre des programmes d'échange, on n'en connaît le nombre qu'en mars prochain. Cependant, on peut citer les chiffres pour l'année 93-94: 120 étudiants se sont joints à la collectivité étudiante. En tout, selon les données de l'automne 93, 1 100 étudiants étrangers représentant 69 pays sont inscrits dans différents programmes de l'UQAM. "Le continent africain représente 50 % de tous les étudiants étrangers. Les étudiants se répartissent dans tous les secteurs mais plus particulièrement en sciences de la gestion, en sciences et en sciences humaines. Des 69 pays, 43 ont des ententes entre gouvernements



Hélène Durand-Nadeau, responsable de l'accueil des étudiants étrangers. "En 91, dit-elle, le vice-recteur associé Michel Robillard, avait créé un groupe de travail pour analyser la situation des étudiants étrangers. L'ensemble des recommandations proposées visent à améliorer l'accueil, la formation et la situation financière. Mentionnons la révision de la grille d'équivalence, la possibilité de réviser également la grille de paiement des frais de scolarité, les critères d'admission, etc, ceci dans le but d'accroître le nombre d'étudiants étrangers à l'UQAM."

permettant ainsi aux étudiants de payer les mêmes frais de scolarité qu'un étudiant de l'UQAM, c'est-à-dire 764 \$ au lieu de 3 660 \$ par session.

Dévaluation du franc CFA

Pour les étudiants africains, le début de l'année ne fut pas des plus heureux. En effet, le 12 janvier 94, on apprenait que le franc CFA, monnaie commune à 80 millions d'Africains, précise madame Durand-Nadeau, était dévalué de 50 %. Vous pouvez facilement imaginer les conséquences. La qualité de vie de ces étudiants en a pris un coup. "Il a fallu voir les choses autrement pour venir en aide à ceux touchés par cette dévaluation, explique-t-elle. Cela veut dire consentir des prêts de dépannage, revoir les modalités de paiement des frais de scolarité et accommoder les étudiants dans les limites qu'offre l'Université. D'ailleurs à ce sujet, l'association des étudiants africains de l'UQAM (ASEAUQAM), une association fort dynamique soit dit en passant, a fait une proposition à la direction en ce qui concerne la dévaluation du CFA et des modalités que pourrait mettre en place l'Université."

Passez les voir

Le service d'accueil tente donc de répondre le plus possible aux attentes des étudiants étrangers et de les assister lorsqu'ils ont des problèmes. "La situation n'est pas la même pour tous. Cela dépend de la tolérance, de la débrouillardise, de la capacité d'intégration de chacun. Le moyen de bien vivre comme étudiant étranger à l'UQAM repose beaucoup sur l'information. Il ne faut pas que les étudiants attendent que la

situation devienne dramatique, insiste en conclusion la responsable, avant de nous en faire part."

Le service d'accueil changera d'adresse dès le printemps 94; ses nouveaux locaux seront situés au

AR-750. Toute l'équipe, comprenant Nicole Marsolais, technicienne en administration, Jocelyne Roussy, conseillère en programmes d'échange CRÉPUQ et bilatéraux et Jacqueline Joly-Babin, secrétaire, vous y accueillera.

Ce midi, le cours
Dégustation 401
aura lieu au
Pavillon italien situé
au 2040 St-Denis...

Admission: 8.95\$ à 13.95\$
Réservez au 844-5083

la sila
Fine Cuisine Italienne

Publicité

**Vous avez
besoin
d'un conseil
juridique?**

**Vous avez
un problème
à régler?**

**Yves Papillon
Avocat**



• Entrevue initiale 30 \$ (environ 20 minutes)
• Honoraires selon entente,
pour la suite, s'il y en a une

315, boul. René-Lévesque est, bur. 201
(coin Sanguinet) Tél.: (514) 844-8804

Suite de la page 1

...colloque

professeur au département d'histoire et membre du comité organisateur de chacun des colloques, nous explique cette nouvelle orientation: "Jusqu'à maintenant, c'était centré sur des individus, mais nous avons repensé la formule. Il s'agissait en quelque sorte de dépolitiser l'approche afin d'étendre le débat aux institutions. Ainsi, nous parlerons dorénavant de "colloques sur les leaders du Québec contemporain" plutôt que de leaders politiques. Ce qui nous intéresse, c'est de parler de la modernisation du Québec. Le cadre individuel devenait un peu trop étroit, et peut-

être trop émotif dans la mesure où parents et amis des personnalités évoquées assistaient aux colloques. Les prochains colloques de 95 et 96 porteront sur *Le Devoir* et le Mouvement Desjardins. Cela dit, on pourrait revenir aux personnages politiques par la suite, mais il est encore trop tôt pour en décider."

Lors des colloques précédents, l'accent était inévitablement mis sur l'histoire, puisqu'on traitait des carrières de personnalités disparues: André Laurendeau, Daniel Johnson père, René Lévesque... Avec le

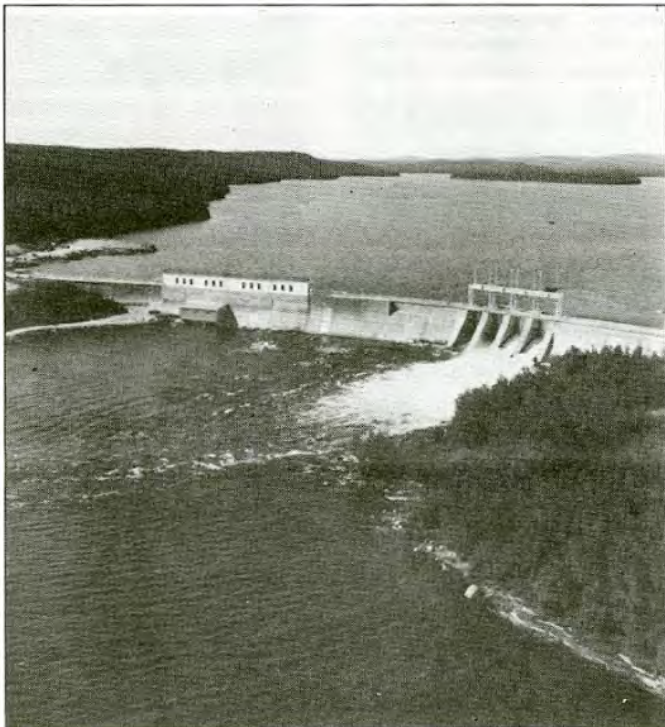
colloque sur Hydro-Québec, il semble que l'on parlera du passé mais aussi du présent et de l'avenir. Le 50e anniversaire de la Société sera-t-il prétexte à une célébration? "Non, assure M. Comeau, il s'agit pour nous de stimuler la réflexion sur les grands enjeux contemporains d'Hydro-Québec: la question de l'environnement, l'impact sur les cultures amérindiennes, le débat sur une éventuelle privatisation de la Société, etc. Toutes questions qui devraient forcer les principaux décideurs à présenter un point de vue cohérent et à permettre un choix plus... éclairé!"

On pourrait croire que le comité organisateur a sollicité pour l'occasion la collaboration d'Hydro-

Québec. "Oui, répond Robert Comeau, mais il n'était pas question d'un appui financier, car nous voulions garder toute liberté d'approche. Certains participants ne feront pas nécessairement l'affaire d'Hydro-Québec, et c'est d'ailleurs important si nous voulons conserver notre regard critique. Nous souhaitons un véritable débat, et c'est pourquoi des représentants de la Société côtoieront durant les séances des professeurs, journalistes et autres intervenants dont l'objectif premier sera sans doute d'interroger et non pas d'encenser. Nous voulons éviter les reproches de cet ordre que certains nous avaient formulés à l'époque du colloque sur René Lévesque..."

Comme à l'habitude, le colloque de cette année vise un large public, mais le comité organisateur espère attirer davantage des gens préoccupés par des questions relatives à l'administration et l'économie. Par ailleurs, les actes du colloque seront publiés dans de meilleurs délais qu'à l'accoutumée puisqu'ils seront disponibles dès l'automne prochain.

Pour plus d'information sur cet événement qui se déroulera les 18, 19 et 20 mars prochains, on compose le 987-6964.



Barrage Gouin, sur le Haut-Saint-Maurice, achevé en 1918

...rencontre

Une pauvreté inquiétante

On avait beau y mettre un grain d'humour ici et là, le portrait que peignaient les étudiants de leur propre situation de pauvreté forçait la réflexion. Déjà conscients des compressions budgétaires et du contexte économique fort difficile, et probablement habitués à gérer des budgets où les revenus n'augmentent pas, les étudiants y allaient plutôt de suggestions visant à distribuer différemment les sommes ou modifier les critères d'allocation des ressources. Le recteur Claude Corbo, les vice-rectrices à l'enseignement et à la recherche Céline Saint-Pierre et à l'administration et aux finances Florence Junca-Adenot, qui ont déploré le fait que la situation financière des étudiants soit mal connue, ont invité ces derniers à exposer publiquement les faits et à faire des représentations avec des dossiers bien préparés, étoffés, et qui permettent d'évaluer la situation de l'ensemble des étudiants.

Du côté académique, les problèmes soulevés étaient là aussi nombreux. La non-pertinence des cours obligatoires qui en tentant de répondre aux besoins de tous ne répondent à ceux de personne, les très longs délais de correction des mémoires et des thèses, l'encadrement tardif et quelquefois minimal des superviseurs, les difficultés et répercussions que pose le fait de se plaindre d'un professeur à une instance composée d'autres professeurs qui risquent de soutenir leurs collègues, voilà quel-

ques-uns des reproches exprimés. Pour M. Corbo cependant, "les intérêts des étudiants passent avant tout le reste dans cette université" "Vous êtes en droit d'exiger des services, ajoutait le recteur, des règles du jeu très claires et respectées, en droit aussi de formuler vos attentes" Et si la confiance, la responsabilité et l'autonomie sont les meilleurs gages de succès, il reste

persers, notamment sur le taux d'abandon fort élevé (on parle de plus de 50 %). Évidemment, ceci provoque un retour à la case départ, car comment terminer des études de 2e cycle en deux ans lorsqu'il faut gagner sa croûte?

La rencontre au sommet portera-t-elle des fruits? Cela reste à voir, bien sûr. On a connu des



La direction de l'UQAM était fort bien représentée lors de la "rencontre au sommet" qui a permis aux étudiants des 2e et 3e cycles de lui faire part de leurs différents problèmes d'ordres financier, matériel et académique. Dans l'ordre habituel, Gilbert Dionne, vice-recteur aux communications; Céline Saint-Pierre, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche; le recteur Claude Corbo; la vice-rectrice aux ressources humaines Denise Lanouette; la vice-rectrice à l'administration et aux finances Florence Junca-Adenot. Le doyen des études avancées et de la recherche François Carreau animait la rencontre.

que lorsque la situation l'exige, il peut être nécessaire de s'adresser aux instances qui, du comité de programme jusqu'au Conseil d'administration, sont responsables de résoudre les conflits. Parmi les commentaires sur les malaises d'ordre académique, notons aussi la durée maintenant écourtée des études avancées, qui semble avoir des effets

temps plus fastes, mais comme le soulignait Mme Saint-Pierre, il faut tout de même rester optimistes et continuer à innover. "Le chemin parcouru depuis 25 ans est considérable. Il en reste à faire, et vous nous donnez des indications précieuses pour le poursuivre", concluait le recteur.

Olivieri

LIBRAIRIE
UNIVERSITAIRE

ARTS • LETTRES • SCIENCES HUMAINES

Lancement du dernier livre
d'ÉLISE TURCOTTE

CARAVANE
paru chez Leméac Éditeur

à la librairie **Olivieri**
Mercredi le 2 mars à 17 heures

5200, rue Gatineau ☺ Côte-des-Neiges
Tél.: 739-3639 Fax: 739-3630

Débat sur le harcèlement sexuel

Comment rejoindre la population étudiante?



Les participantes au débat sur le harcèlement sexuel organisé par l'IREF. Dans l'ordre habituel, Carmen Gill, représentante des chargées de cours à l'IREF et membre du Comité institutionnel contre le harcèlement sexuel; Aline Charles du Comité des étudiantes de l'IREF, animatrice du débat; Huguette April, responsable du Bureau d'information et de réception des plaintes et Sonia Haddad, membre du Comité-femmes de l'UQAM et de la Brigade Rose.

On entend beaucoup parler de la Politique de l'UQAM contre le harcèlement sexuel. Nul ne pourra bientôt ignorer le numéro de téléphone du Bureau d'information et de réception des plaintes; près de 1 000 affiches tapissent les tableaux d'affichage à travers tout le campus. Malgré la campagne d'information et de sensibilisation qui bat son plein, et malgré la nomination de 28 personnes-ressources et assesseuses pour permettre au Comité institutionnel de remplir son mandat, il semble qu'il est tout de même difficile de rejoindre la population étudiante. Voilà un des points que faisaient ressortir les participantes lors du débat qui s'est tenu le 17 février dernier sous le thème *Le harcèlement sexuel: où en est la politique de l'UQAM?*

L'événement, organisé par l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF), a démarré par de courtes présentations d'Huguette April, responsable du Bureau d'information et de réception des plaintes, Carmen Gill, représentante des chargées de cours à l'IREF et membre du Comité institutionnel contre le harcèlement sexuel et Sonia Haddad, membre du Comité-femmes de l'UQAM et de la Brigade Rose. Si tout le monde admet que l'Université comme institution a franchi des pas importants dans la mise en oeuvre de sa Politique, il

reste encore beaucoup à faire. Les visions du travail à accomplir ne sont cependant pas homogènes.

Rejoindre la population étudiante s'avère difficile. Bien sûr la responsable du Bureau d'information et de réception des plaintes a un pouvoir d'intervention qui lui permet, avant qu'une personne ne dépose une plainte formelle et sans que cette personne ne soit obligée de déposer une telle plainte, de rencontrer le présumé harceleur afin de tenter de régler le conflit si tel est leur souhait. Cependant, de l'avis de plusieurs intervenantes lors du débat, la peur des représailles serait à l'origine du fait que la population étudiante n'utilise pas ce recours. Selon Sonia Haddad, les étudiantes sont particulièrement vulnérables, car les conséquences auxquelles elles s'exposent si elles entreprennent des démarches sont sérieuses. Les rapports de pouvoir entre professeurs et étudiantes rendent la situation des étudiantes de 2e cycle encore pire, affirme l'étudiante. Mme Haddad, membre de la Brigade Rose qui méritait l'an dernier une couverture médiatique sensationnaliste, considère que le miroir déformant que leur a servi la presse aura néanmoins servi à faire avancer le dossier. La Brigade Rose a depuis ce temps modifié son approche et s'implique pour tenter de changer de l'intérieur le cours des choses.

Selon Micheline De Sève, professeure au département de science politique et directrice des études à l'IREF, certaines étudiantes craignent effectivement les représailles. La professeure, qui a déjà été directrice de module, notait par ailleurs deux traits fréquents chez les harceleurs: ils se prennent souvent pour des séducteurs, et ils manquent carrément d'imagination. Il faut donc une campagne de sensibilisation de façon à bien distinguer le harcèlement de la séduction, mais cela n'empêche pas de recourir à d'autres modes d'intervention, comme le recours au ridicule par exemple, ajoutait la professeure.

Le débat a aussi permis de constater que les avis sont partagés sur la définition même du harcèlement. Lorsqu'on parle du caractère répétitif, est-ce que cela englobe aussi une conduite face à plusieurs personnes? Les commentaires désobligeants et sexistes ou les farces concernant l'orientation sexuelle peuvent-ils être considérés comme du harcèlement? Comme quoi le dossier du harcèlement n'est pas tout à fait clos.

Une entente consolide les liens UQAM-Bahia



Dans l'ordre habituel, le professeur Marcel Lavallée du département des sciences de l'éducation, en compagnie du vice-recteur aux services communautaires de l'UNEB (l'Université de l'État de Bahia, Brésil) José Raimundo Galvao.

Malgré les records de froid qui ont accompagné son premier séjour en sol québécois, le vice-recteur aux services communautaires de l'UNEB (l'Université de l'État de Bahia, Brésil) José Raimundo Galvao souriait tout de même, ces jours derniers. À la suite de la signature le 30 décembre 1993 d'une entente de collaboration mutuelle de 3 ans, ouverte à tous les domaines, M. Galvao nous rendait visite afin de concrétiser et faire avancer différents projets.

Il y a dix ans, l'UQ participait à la création de l'UNEB. Aujourd'hui, cette toute jeune institution regroupe 17 constituantes. C'est à partir de 1986 que les liens entre l'UQAM et l'UNEB se sont précisés. Le professeur du département des sciences de l'éducation (DSE) Marcel Lavallée élaborait alors un projet de maîtrise en éducation, programme qui fut offert dès 1987. En 1990, l'UNEB

comptait déjà 22 étudiants-professeurs diplômés de l'UQAM. L'ACDI n'ayant pas accepté de contribuer à la poursuite du programme de maîtrise, l'UQAM a depuis soutenu l'UNEB dans la mesure de ses possibilités financières. Des ateliers ad hoc ont été offerts. À l'heure actuelle, trois professeurs de l'UNEB, boursiers de leur pays, poursuivent des études doctorales et postdoctorales chez nous, un étudiant à la maîtrise en éducation se rendra bientôt à Bahia, et deux professeurs du DSE sont invités par l'UNEB.

La nouvelle entente, renouvelable, permet aux deux institutions, selon leurs moyens financiers, de réaliser des projets de recherche conjoints, d'échanger des professeurs ou des experts dans le cadre de missions d'enseignement et de formation, d'offrir des stages d'études et de perfectionnement à des étudiants, de publier conjointement, etc.

Martin Désilets, étudiant en arts plastiques, remporte le concours «Écho d'une génération II»

«Écho d'une génération II» est une exposition qui se tenait récemment sous l'égide du Conseil des Arts de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal. Parmi les 81 candidatures soumises, 25 furent retenues en vue de l'exposition, dont plusieurs provenant de l'UQAM.

C'est l'oeuvre de Martin Désilets, étudiant de deuxième année en arts plastiques, qui fut primée. Le jeune peintre s'est vu attribuer une bourse de 2 000 \$. Son triptyque, intitulé *Envol*, sera exposé en permanence à la bibliothèque de droit de l'Université de Montréal.



Martin Désilets durant l'exécution de l'oeuvre gagnante.

Publicité
Publicité
Publicité

Rémi Plourde

Service de l'information interne
Le Bulletin • L'UQAM • Réseau électronique

987 • 4043

D'ART EN ART

À l'Atelier d'Opéra

Suor Angelica et Les Mamelles de Tirésias

Après la création du *Prix*, oeuvre de Jacques Hétu et Yves Beauchemin présentée l'an dernier en première mondiale, l'Atelier d'Opéra de l'UQAM revient cette année à des valeurs sûres. Deux courts opéras seront à l'affiche. D'abord, *Suor Angelica*, une tragédie de Puccini déjà montée par l'Atelier en 1982. Puis, en seconde partie, *Les Mamelles de Tirésias*, un opéra-bouffe de Francis Poulenc créé en 1944 sur un texte de Guillaume Apollinaire. Madame Colette Boky, professeure au département de musique et directrice de l'Atelier, assure la mise en scène de ce double spectacle d'étudiants. Elle s'est entourée pour l'occasion d'une solide équipe de professionnels, au nombre desquels Éric Trudel, à la direction musicale, et Denyse Saint-Pierre au piano.

La réputation de Mme Boky comme artiste lyrique n'est plus à faire. Mais elle n'en est pas davantage à ses débuts en tant que metteur en scène, puisque nous lui devons plusieurs autres spectacles montés à l'UQAM ces dernières années: *Le Dialogue des Carmélites*, *La Flûte enchantée*, etc.



L'Atelier d'Opéra en pleine répétition

"L'Atelier est une entreprise considérable, nous dit Mme Boky; une trentaine d'étudiants participent à la production actuelle. J'ai choisi les oeuvres en fonction des effectifs étudiants, car ce spectacle est bien sûr produit dans le cadre d'un cours, lequel exige beaucoup de temps et de disponibilité. Il s'agit d'un cours-année (deux sessions) de trois crédits, mais

qui demande au moins trois fois plus de temps que les 45 heures d'un cours normal. Depuis janvier, nous consacrons huit heures par semaine aux répétitions."

Presque tous les étudiants du groupe-cours se produisent dans les deux opéras (de 45 minutes chacun), sauf les comédiens principaux qui

alternent d'une représentation à l'autre. Notons toutefois qu'il n'y a aucun rôle masculin dans *Suor Angelica*...

"Les hommes sont quand même présents à la fin, précise Mme Boky avec une pointe d'humour; du moins leurs voix, car ils chantent de la coulisse, ils font les chœurs... les chœurs des anges!"

Suor Angelica reste néanmoins un sombre drame, celui d'une novice condamnée par l'Église pour avoir donné naissance à un enfant, et qui expiera sa faute par une autre faute: le suicide... "C'est une oeuvre difficile à travailler; les scènes sont très intenses et il n'est pas question de minimiser leur impact émotif. Ma mise en scène se veut plutôt respectueuse, dans la tradition puccinienne. Il en va tout autrement pour *Les Mamelles de Tirésias*, dont j'ai voulu accentuer la folie et l'outrance. Tirésias est ce personnage mythologique qui changea plusieurs fois de sexe, et Apollinaire en a tiré une comédie délirante, qu'il appelait "drame surréaliste"... Ça n'a à vrai dire rien de dramatique!"

Cette pièce mise en musique par Poulenc se prête volontiers à des réaménagements sur le plan scénique. Mme Boky s'y est employée avec beaucoup de coeur et d'enthousiasme: "Il faut une préparation, un *timing* extrêmement précis; lorsque tout est déjà structuré, cela facilite la réalisation d'un spectacle avec de jeunes artistes certes talentueux, mais dont l'expérience de la scène est forcément limitée. Par ailleurs, en jouant la carte parodique, je me suis permis quelques petites allusions contemporaines. Par exemple, le personnage d'un journaliste vous fera peut-être penser à un certain critique musical redouté qu'il est inutile de nommer... D'autres clins d'oeil anachroniques, dont un à Michael Jackson (!) feront sans doute rire, et de présenter cette oeuvre en seconde partie permettra sans doute au public de terminer la soirée dans la joie!"

Suor Angelica et *Les Mamelles de Tirésias* seront présentés les 10, 11 et 12 mars à 20 h et le 13 mars à 14 h, à la salle Pierre-Mercure. Pour plus d'informations, on compose le 987-6919.

Profitez au maximum de vos avantages

En adhérant au RÉGIME D'ASSURANCE DE L'UQAM pour votre habitation, votre automobile et vos biens à usage professionnel, voici quelques-uns des nombreux avantages dont vous bénéficierez :

- protection sur mesure en fonction de vos besoins
 - tarification concurrentielle
 - prime ajustable selon l'expérience de votre groupe
 - un service hors pair signé Desjardins
 - service d'aide téléphonique accessible sans frais 24 heures sur 24, tous les jours de l'année, en cas d'urgence
 - indemnisation juste et rapide en cas de sinistre
 - modalités de paiement souples vous permettant de payer en plusieurs versements sans intérêts
 - commodité des heures d'ouverture des bureaux de vente et d'information :
lundi au vendredi : 8h00 à 20h00
samedi : 8h00 à 16h00
- En résumé, un régime avec participation aux bénéfices vous offrant des produits et un service de première qualité. Alors pourquoi ne pas nous appeler afin de profiter au maximum de vos avantages.



Université du Québec
à Montréal



LA SÉCURITÉ
Compagnie d'assurances générales du Canada
L'assurance de groupes signée DESJARDINS